

# Chronique historique de St-Didace

## Les ponts de bois de la Rivière Maskinongé. Pont de la Route Mandeville.

Nous continuons les chroniques sur les ponts de bois de la Rivière Maskinongé et abordons aujourd'hui le pont de la Route Mandeville.

Le 2 août 1858, le Conseil Municipal de Saint-Didace adoptait un procès-verbal statuant la répartition des coûts de construction de ce pont et des coûts de construction de la petite route de Monsieur Brûlé (entre l'actuelle rue Principale et la route qui allait au Lac Mandeville. Très peu d'informations sur ce pont; c'était un pont de bois rudimentaire qui permettait le passage à pied, à cheval et voiture à chevaux. Il est probable qu'aucune automobile ne soit passée sur ce pont. Il était situé très près de la passerelle bâtie plus tard par la famille Brûlé (soit Philippe Brûlé ou son père Joseph).

Le 5 novembre 1880 est présentée une requête de plusieurs citoyens pour des réparations à faire sur le pont; le 23 novembre de la même année, Emmanuel Brûlé propose que la requête concernant l'entretien du pont et de la Route Mandeville soit adoptée, ce qui est fait par le Conseil Municipal lors de la même séance et le Notaire Joseph Alphonse Malo, de Saint-Didace, est nommé surintendant des travaux à faire. Le 21 décembre Joseph Alphonse Malo présente son rapport qui est accepté le 24 du même mois.

L'année suivante, le 21 septembre, une résolution est présentée et acceptée pour que Joseph Alphonse Malo prépare l'acte de répartition des coûts du pont et de la route qui y mène. Cet acte est accepté le 21 décembre suivant, les travaux de réparation seront faits l'année suivante, entre-temps, l'état du pont a continué à se dégrader.

Le 2 juillet 1889, le Conseil Municipal délibère sur une résolution concernant une requête présentée par Emmanuel Brulé et demandant que ce dernier soit déchargé, par règlement, de l'entretien du pont de la Route Mandeville et de la petite route Brulé; égalité entre les Conseillers, le Maire vote en faveur de la résolution.

À partir de 1889 (résolutions en date du 02-09-1889 et 04-10-1889), le pont est appelé Pont Falardeau, j'ignore l'origine de ce nom, peut-être est-ce le nom d'un entrepreneur qui a réparé ledit pont ou encore le nom du fonctionnaire ou député qui aurait octroyé un montant d'argent pour lesdites réparations.

Le 23 avril 1914, le pont est considéré dangereux; il y a d'ailleurs déjà eu un jugement

de dommage par accident. Il est donc proposé que le pont soit fermé temporairement; la séance du Conseil est reportée au 30 avril afin qu'un avis de convocation soit envoyé aux contribuables intéressés relativement à la fermeture ou à la reconstruction du dit pont.

30 avril 1914, le pont est maintenant appelé « Pont Desjardins », aucune explication n'est donnée pour ce changement de nom. Deux requêtes sont présentées au Conseil, l'une pour démolir le pont et l'autre pour le maintenir. La décision du Conseil est reportée au 4 juin suivant et comme le 4 juin il n'y a pas quorum, elle est ajournée au 30 juin.

Le 30 juin, J. E. Paquin conteste le procès-verbal, car plusieurs des Conseillers auraient un intérêt personnel dans la décision finale. L'adoption du procès-verbal est donc remise à la séance suivante et il est décidé d'obtenir l'avis d'un avocat.

Le 6 août 1914, le procès-verbal est de nouveau à l'ordre du jour, on fait la lecture de l'avis de l'avocat qui a déterminé que les Conseillers avaient effectivement un intérêt personnel dans l'affaire; lesdits Conseillers doivent se retirer lors de l'étude de la question et il n'y a plus quorum. Dans de tel cas; la Loi municipale prévoit que ladite question soit référée au Conseil du Comté, ce qui est fait.

Le 3 décembre 1914, une nouvelle résolution pour fermer le pont est présentée, mais le poids des personnes voulant la réparation du pont se veut le plus fort.

Le 1er août 1915, deux résolutions sont adoptées relativement aux réparations du Pont Desjardins qui ont été faites par Laprade et Michaud.

En 1919 et 1920, de nouvelles résolutions pour l'entretien du pont Desjardins sont adoptées.

Le 10 avril 1922, une autre résolution est adoptée concernant l'entretien du pont Desjardins et de la petite route Brulé.

De nos jours, Laurent Brûlé ne sait pas quand ce pont a été détruit, mais il se souvient qu'il y a une quarantaine d'année, en raison des assurances, il a du faire démolir la passerelle familiale qui traversait la rivière, il a par la même occasion fait retirer les chandelles (poteaux d'ancrage plantés dans le lit de la rivière) qui restaient de ce pont.



Le pont de la Route 348 qui enjambe aujourd'hui la Rivière Maskinongé au croisement de la Rue Principale et du Rang St-Louis a été construit à la fin des années 50 et porte aussi le nom de Pont Desjardins; lui a-t-on donné ce nom en souvenir du vieux pont de bois? C'est une question sans réponse pour le moment.

CHRISTIAN PORÈS

**Sources :**

- Archives nationales du Québec, Minutes du Notaire Dieudonné Maigret.
  - Registres municipaux, 1878 à 1935.
  - M. André Allard, Directeur général de la Municipalité de Saint-Didace.
-